

BASKET CLUB GIVETOIS
Mairie de GIVET
08600 GIVET
Siret : 30642524000018



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14/06/2026

Le **14 juin 2026 à 11h** s'est tenu au Cosec Gérard TASSIN, l'assemblée générale ordinaire de l'association.

L'assemblée est présidée par Philippe BASTIEN, en qualité de président de l'association.
La secrétaire de séance est Marjorie FAVRE, secrétaire de l'association.

Le président constate que le quorum requis par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

Rapport moral :

Le président relate un nombre de matchs accrue pour toutes les équipes engagées en championnat. Les catégories de jeunes sont dans une progression constante. On remarque également qu'il faut justifier le fair-play et qu'avec les parents, le respect sur l'arbitrage, les éducateurs ou les joueurs sont de nouvelles questions à résoudre prochainement.

Le président souligne et affirme qu'il faut plus mettre en valeur le bénévolat, si sensible aux remarques et critiques des acteurs du sport, qui ne font que de consommer.

Le président met en lumière également la santé mentale des jeunes, le manque de confiance en soi, s'alarmant sur la société actuelle et tentera de trouver des solutions et surtout d'y être attentif.

Le président rappelle également toutes les activités réalisées cette saison.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Bilan financier :

Le trésorier dresse le bilan de l'année écoulée, informant un déficit inhabituel de l'association, et qu'il fallait rapidement trouver des solutions pour combler le manque de trésorerie.

Une partie de la subvention municipale n'étant pas versée, ce qui explique une partie du déficit. L'adjoint au maire présent, va régulariser ce retard.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel :

Le trésorier propose un budget prévisionnel en baisse mais justifiant des économies sur la masse salariale et la volonté d'animations rentables.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Bilan sportif :

Le président félicite tous les acteurs du club pour leurs résultats, leurs progressions.

Les différents entraîneurs commentent leurs saisons.

Tarifs des licences :

En amont de l'assemblée générale, le Pôle Gestion Générale du club a défini les nouveaux tarifs des licences pour la saison 2026/2027, relatant l'augmentation des instances fédérales.

U7 : 90 €

U8 : 90 €

U9 : 90 €

U10 et U11 : 110 €

U12 à U15 : 130 €

P3/P2 : 150 €

Non joueur : 60 €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Récompenses :

Le président a souhaité remercier différentes personnes pour leur engagement, performance et bénévolat pour l'association.

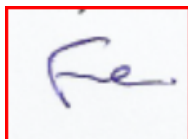
Stéphanie VIGNERON quitte le CA, elle est remplacée par Adrien BRICE.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le verre de l'amitié clôture la séance à 12h15.

La secrétaire

Marjorie FAVRE

A handwritten signature in blue ink, enclosed in a red rectangular box. The signature appears to be 'M. Favre'.

Le président

Philippe BASTIEN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by 'Bastien'.

